

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
COMMUNE DE VALOUSE

Séance du 05 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 05 d'avril à 14 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Janine AMAR, Maire.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal	7
En exercice	7
Qui ont pris part à la délibération	7
Date de la convocation	30/03/2024

Présents : Mesdames AMAR Janine, ROUSSIN Christine,  
Mrs BASQUIN Lilian, BROCHEC Frédéric BUR Frédéric, LIVEAUX Émilien, MIRANDA  
Raphaël

Excusés :

Secrétaire de séance : Mr BASQUIN Lilian

Objet : Approbation de devis - Défibrillateur Choix Achat ou Location	Délibération n°2024-04-08
--	---------------------------

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que toute ERP doit posséder un défibrillateur. Lors du débat d'orientation budgétaire, il a été décidé de retenir la société SAUVIE comme fournisseur.

Le Maire présente ainsi deux devis :

1/Devis SAUVIE d'un montant de 1 799 € HT pour achat et maintenance sur 5 ans pour le défibrillateur extérieur.

2/ Devis SAUVIE d'un montant TTC 70,80 € par mois sur 60 mois pour la location et maintenance du défibrillateur extérieur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents

**CONSIDERANT** qu'il est obligatoire de s'équiper d'un défibrillateur dans un lieu accueillant du public

**DECIDE D'APPROUVER** le devis de la société SAUVIE Pour un montant 2 158.80 € TTC concernant l'achat d'un défibrillateur, y compris la maintenance

**DONNE POUVOIR** au maire pour signer ce contrat et toutes pièces pouvant s'y rapporter

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

POUR : 7
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0



Le Maire de Valouse,  
Janine AMAR